

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 254 promulguant à la Côte des Somalis le décret du 30 septembre 1911 portant classement de la station thermale d'Audinac-les-Bains.

n° 254

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 juillet 1912

Numéro JO
n° 189 du 01/08/1912

Date du numéro
1 août 1912

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances. officier de la Légion d'Honneur : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu le décret du 30 septembre 1911 portant classement de la station thermale d'Audinac-les-Bains : Vu la circulaire ministérielle du 13 octobre 1911;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué à la Côte Française des Somalis pour y être exécuté suivant sa forme et teneur, le décret du 30 septembre 1911 portant classement de la station thermale d'Audinac-les-Bains. Art. 2 — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la Colonie.

P. PASCAL.